



ACMM 56

53ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dimanche 23 avril à 9h30
à la fédération départementale
des chasseurs du Morbihan
parc d'activité du Ténénio à Vannes

Ordre du jour:

- **Rapport moral**
- **Rapport d'activité**
- **Rapport financier**
- **Effectifs**
- **Élections, réélections**
- **Bilan prélèvements**
- **Récoltes d'ailes**
- **Renouvellement du bail**
- **Site internet**
- **Dates d'ouvertures 2023/2024**
- **Questions diverses**

Présents :

Maurice Joubaud, président de la fédération de chasse du Morbihan.
Gaël Le Bouhellec , vice président de la fédération de chasse du Morbihan.
Joël Walkenäer , vice président de la fédération de chasse du Morbihan.
Franck Robin, responsable garderie, OFB.

Excusés :

Fabien Guyodo(DDTM), Bruno Jaffré (fédé 56), Freddy Villain(gardes privés), Jean Claude Zulliani(piégeurs), Olivier Sachs (chasses privées).

1/ Approbation du compte rendu de la 52 ème AG

- Compte rendu de la 52 ème AG adopté à l'unanimité.

2/ Rapport moral

- Fin du bail actuel.
 - Inquiétudes sur les propositions du prochain bail : zones de quiétudes, perte de territoires...
 - Compétence de l'ACMM à gérer le DPM depuis 50 ans , avec une gestion raisonnable et respectueuse.
 - Ouverture retardée, pression de chasse faible (moyenne de 10 anatidés prélevés par an par chasseur).
 - Soins au relationnel avec toutes les composantes de la chasse, des administrations et des utilisateurs du DPM.
 - Réception de la DDTM au bureau de Lorient avec en rappel, l'annulation par le tribunal de la mise en réserve de la rive gauche de Noyal.
 - Bons retours (217/500) du questionnaire DDTM/ACMM sur la connaissance des pratiques de la chasse de nos adhérents.
 - Forte diminution des missions de garderie de l'OFB.
 - L'ACMM est prête et déterminée à gérer le nouveau bail.
- Rapport moral adopté à l'unanimité

3/Rapport d'activité

- Ouverture du bureau mardi et jeudi, présence du président ces jours, 6h/semaine .
- Présence aux nombreuses AG, piégeurs, ANCGE, etc...
- Nombreuses réunions : PNR, Natura 2000, loch, baie de vilaine, etc...
- 3 réunions DDTM plus un accompagnement terrain avec la stagiaire.
- 1 stand à la fête de la chasse à Baud début Juillet.
- 1 réunion (août) de présentation de l'ACMM aux nouveaux chasseurs sur le DPM.
- 4 portes ouvertes le 25/08 dans les magasins ALRE Chasse et Alcedo sur Vannes, Auray et Lorient.
- Participation à plusieurs matinées d'arrachage de baccharis sur la commune de Surzur.
- 2 réunions lecture et comptage d'ailes (décembre et mars).
- 1 grand nettoyage du littoral à Surzur le 19/03, 39 personnes présentes.
- 1 site internet mis à jour.
- Une 30 ène d'accompagnement à la chasse ou de présentation du territoire aux nouveaux chasseurs.
- Collecte des bagues.

4/Rapport financier

- Comptes sains, recettes : 40 162€, dépenses : 41 430€, léger déficit de 826€, principalement dû au montant des frais de justices de engagés (3085€).
 - Hausse du nombre d'adhérents et maintien du prix des cartes.
- Rapport financier approuvé à l'unanimité.

5/Effectifs

- Effectifs en hausse à 513 chasseurs, 401 cartes complètes, 16 tarifs préférentiels, 49 jeunes chasseurs (cartes offertes) et 47 cartes temporaires (3 jours 40, 9 jours 7).

6/Élections

- Est démissionnaire : Gildas LE Priellec, est candidat à son remplacement : Sylvain Le Baron
- Sont également rééligibles : Daniel Pruvost, Vincent Espa.

Sylvain Le Baron est élu à l'unanimité

Daniel Pruvost et Vincent Espa sont réélus à l'unanimité.

Le conseil d'administration s'est réuni pour réélire le bureau aux mêmes postes que précédemment.

7/Bilan prélèvements

- Les prélèvements 2021/2022 sont bons et détaillés par Sylvain.
- Il est rappelé l'importance du retour des cartes de prélèvements, qui fait partie des clauses du bail.
- Il est aussi rappelé l'importance d'indiquer les prélèvements sur Gavres, Pen Mané et la rivière de Noyal.

8/Récoltes d'ailes

- Présentation et utilité de la récolte d'ailes d'anatidés.
- 430 ailes ont été prélevées cette année soit plus de deux fois plus que l'an dernier.
- Les résultats des études ailes sont disponibles sur le site de l'ANCGE.
- Un nouvel appel individuel sera fait vers les gros préleveurs l'an prochain.

9/Renouvellement du bail

- Le prochain bail prend effet le 1^{er} juillet 2023 pour 9 ans.
- Présentation du probable cahier des charges du nouveau bail.
- Le montant du bail sera certainement en augmentation et indexé sur les loyers.

10/Site internet/enquêtes

- Le site internet fonctionne bien et il est très fréquenté.
Depuis 2008 :137650 visiteurs pour 341000 pages lues,
en 2022 : 11700 visiteurs on vu le site de l'ACMM (acmm56.com).
- La cartographie est très appréciée par les visiteurs.
- Demande de participation plus forte sur Facebook.
- L'enquête conjointe DDTM /ACMM concernant la connaissance des chasseurs du DPM et de leurs pratiques, a connu une très belle participation (217 réponses sur 500 envois) et nous donne des arguments pour défendre la chasse sur certains secteurs.

11/Dates d'ouverture 2023

- La prochaine ouverture est prévue le dimanche 27/08, 2 heures avant le lever du soleil.

12/Questions diverses

a/Sanglier :

- Quelques soucis de gestion des battues au marais de Pen Mané.
- Un article de la charte sanglier **supprimé**, celui interdisant de lancer une battue depuis le DPM, voté à l'unanimité
- Proposition d'une carte sanglier (et uniquement pour le sanglier) à 40€ pour les chasseurs postés sur le DPM lors des battues des riverains et ne chassant pas d'autres gibiers que le sanglier, voté à l'unanimité.

b/Faiblesses de la garderie /OFB :

- Intervention de Franck Robin qui souligne que le nombre de missions affectées à l'OFB augmente alors que les effectifs diminuent, avec une culture de la chasse qui s'affaiblit.
- 13 % du temps des agents est dédié à la chasse, avec un accent sur la sécurité et les chasses adaptatives.
- Présence surtout à l'ouverture.

c/Intervention de Maurice Joubaud (président de la FDC 56) :

- La fédération du 56 est la maison des chasseurs et est là pour fédérer toute les associations.
- La fédération est aussi là pour défendre les intérêts des chasseurs du DPM, entre autre sur des dossiers comme le projet d'extension de la réserve de Groix ou de la rive gauche de Noyal.

d/Sentiers littoraux :

- Un intervenant fustige les sentiers littoraux et dénonce toutes les nuisances que cela apporte aux chasseurs (insultes, proximité des zone de chasse, dérangement de la faune, touristes...).

e/Accompagnements :

- l'ACMM, insiste pour trouver des relais pour accompagner les nouveaux chasseurs. Les accompagnements sont indispensables pour faire découvrir les territoires et nos modes de chasse particuliers. Cela est confirmé par Stéphanie qui n'aurait jamais continué à chasser sur le DPM si elle n'avait pas accompagné nos chasseurs.

Levée de séance à 11h50

Le secrétaire
Michel BERTHE